

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures

N°30 27/09/2018



Animateurs filières

Céréales à paille
Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33

p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance : FDGDON 64 / ARVALIS sylvie.desire@fdgdon64.fr a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux Quentin LAMBERT / Terres Inovia

q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64

p.mahieu@pa.chambagri.fr Marie-Claude MAREAUX / CDA 64 mc.mareaux@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures N°X du JJ/MM/2018 »





Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Ce qu'il faut retenir

Prairie

• **Cirphis :** toujours une forte pression de chenilles au pays basque, arrivée en Béarn ...

Colza

- Altise des crucifères : risque fort. L'observation est indispensable. Mettez en place vos cuvettes jaunes !
- Tenthrède: risque moyen. Attention aux pullulations rapide du ravageur.
- Taupins : risque moyen.
- Grosses altise : risque nul à ce jour. Soyez vigilant

Cirphis

Observations:

Un papillon a été piégé cette semaine sur le réseau, à BIDARRAY.

Des chenilles ont été observées sur les sites de piégeage n'ayant pas été traités (soit une minorité) ; au vu de l'ampleur des surfaces infestées la semaine dernière, des secteurs entiers ont en effet été passés à l'insecticide.

Sur un site non encore traité, par exemple à GARINDEIN, les chenilles sont présentes, de toutes tailles (8 à 35 mm) et à des niveaux de densité ponctuellement à 40 larves /m2, ce même sur des prairies récemment pâturées, donc avec peu de végétation.

De nombreux signalements font état de chenilles en nombre sur les communes d'ARMENDARITS,

HELETTE, CUQUERON, OLORON, ...



Infestation à ARMENDARITS, jusque sur un mur (photo B. FONTAN)

Évaluation du risque :

Les conditions de développement des chenilles sont idéales et ce développement est très rapide. Etant donné les niveaux d'attaques observés et signalés, il convient de passer tous les jours sur l'ensemble des parcelles, tôt le matin de préférence. Le but est de détecter les attaques et leur intensité le plus tôt possible. Cela conditionnera en partie la réussite de la lutte.

Dans le cas d'une infestation massive (seuil > 15 chenilles/m²), on pourra être amené à intervenir rapidement, avec la possibilité d'action mécanique (fauche, compaction par outil ou piétinement du troupeau, chaulage ; attention la chaux vive n'est pas utilisable en AB). A noter que **toute application de produit phytosanitaire préventivement est inutile** : les chenilles, cibles du produit, n'ayant pas encore éclos...

Risque pollinisateurs:

Enfin, en cas de traitement des insecticides de synthèse, il importe de cibler des pulvérisations à la tombée du jour, pour permettre aux abeilles d'être à l'abri dans les ruches. Il est de même important de prévenir aussi les éventuels apiculteurs du secteur afin de préserver les ruchers.



Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine & Ouest Occitanie

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2018-2019 se fera sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Au cours des sept derniers jours, **19 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza**!

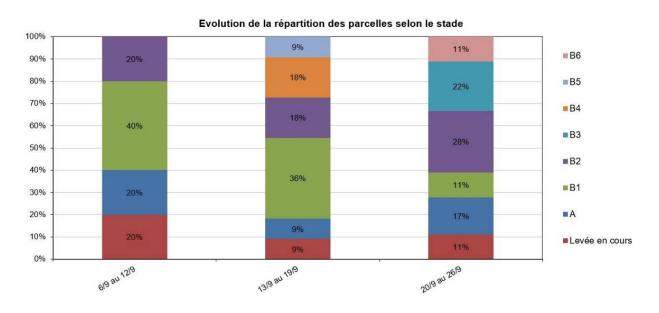
Demandez plus d'information à votre animateur filière Terres Inovia : <u>g.lambert@terresinovia.fr</u>.

• Stades phénologiques et état des cultures

L'absence de pluie est toujours le facteur limitant dans la plupart des secteurs du Sud-Ouest. On constate de nombreuses parcelles encore non levées ou avec un développement intra-parcellaire hétérogène. Les resemis de tout ou partie de la sole sont fréquents. Un passage d'irrigation, lorsque de l'eau est disponible, assure et homogénéise la levée.

Les prévisions météorologiques annoncent des précipitations pour le début de la semaine prochaine (à confirmer). Cette pluie serait salvatrice pour la culture. Aucune baisse de température n'est prévue à ce jour.

Retrouvez la note technique de Terres Inovia à ce lien : http://www.terresinovia.fr/espaces-regionaux/messages-techniques/regions-sud/2018/point-conseilcolza-le-manque-deau-penalise-limplantation-des-colzas/



Rappel: un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.



Altise des crucifères ou petite altise

La présence de petites altises sur plante est toujours d'actualité (plus de 60% des parcelles ne sont pas sorties de la période de risque). Sur les parcelles touchées, on constate 45% de plantes avec morsures en moyenne et 20% de pertes de surface foliaire. Dans les cuvettes, le nombre d'individus diminue fortement (4 parcelles ont piégés cette semaine). Les attaques sont très préjudiciables à la culture puisque les conditions climatiques ne sont pas propices à une croissance rapide. L'analyse du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures et la surface foliaire touchée.

<u>Période de risque</u> : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque: 8 pieds sur 10 avec morsures.



Petite altise sur colza (photo : Terres Inovia).

<u>Évaluation du risque</u> : **risque fort.** Le seuil indicatif de risque est fréquemment dépassé. Vigilance dans les parcelles en cours de levée.

Tenthrède

Les adultes sont fréquemment observés dans la cuvette jaune (sans danger, indique la présence du ravageur). Le retour de dégâts dû aux larves est moins important cette semaine (seulement une parcelle dans le Tarn-et-Garonne). Depuis le début de la campagne, plusieurs départements ont été touchés : Ariège, Aude, Haute-Garonne, Gers, Lot-Garonne.

<u>Période de risque</u> : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

<u>Seuil indicatif de risque</u> : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.



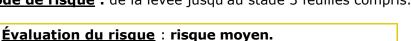
Larves de tenthrède (photo : Terres Inovia).

Évaluation du risque : risque moyen. De nombreux secteurs ont été touchés par le ravageur. Les dégâts peuvent être importants. Soyez vigilants et réactif en cas de pullulation.

Taupin

La présence de taupins est avérée dans plusieurs départements du Sud-Ouest. A ce jour, on note des dégâts dans le Gers, le Lot-et-Garonne et le Tarn. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement ou flétrissement sur certaines zones de votre parcelle.

<u>Période de risque</u> : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.



Altise d'hiver ou grosse altise

Le vol n'a pas encore débuté. Néanmoins, des premiers piégeages sont positifs dans l'Aude, la Haute-Garonne et le Gers. Pour le moment, ils sont limités (entre 1 et 4 individus). La vigilance devra se renforcer lorsqu'on aura une chute des températures (températures maximales seront inférieur à 20°C en journée) suivi d'un redoux (conditions favorables à l'émergence de nombreux individus). La mise en place de la cuvette est indispensable pour suivre l'évolution du ravageur dès son apparition.



Taupins (photo: Terres Inovia).



Grosse altise (photo : Terres Inovia)

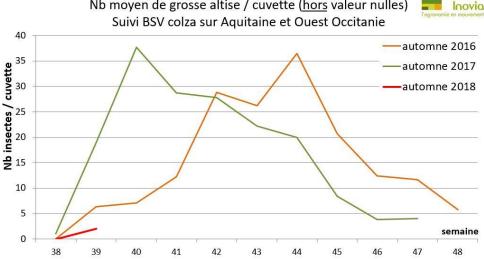


Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de rique: 8 pieds sur 10 avec morsures

Évaluation du risque : risque nul à ce jour.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA) Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeur nulles)



Limaces

On note quelques dégâts dans les parcelles où les cumuls de pluie dû aux orages ont été localement forts (Gers et Tarn). Dans la plupart des secteurs, l'absence de pluie limite l'activité du ravageur.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

<u>Évaluation du risque</u> : risque faible.

Observer vos parcelles et évaluer le risque selon le stade du colza, les conditions climatiques (les pluies et températures douces) ainsi que l'historique de la parcelle et le travail du sol.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

